Projet pédagogique 2017-2018

Collège La Foresterie Bonnétable



Mis en conformité avec le nouveau arrêté du 16-6-2017 - J.O. du 18-6-2017

Table des matières

1	Les	s enseignements disciplinaires	3
	1.1	Enseignements communs	3
	1.2	Enseignements complémentaires	3
	1.2.	.1 L'accompagnement Personnalisé	4
	1.2.	.2 Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)	7
	1.3	Enseignements facultatifs	9
	1.4	Répartition de la dotation complémentaire d'autonomie	10
2	La	ngues vivantes proposées	10
	2.1	Classe bilangue Anglais-Allemand	10
	2.2	La Langue vivante 1 – LV1 : l'anglais	10
	2.3	Les langues vivantes 2 – LV2	10
3	Les	s heures transdisciplinaires	11
	3.1	Les heures de vie de classe	11
	3.2	L'enseignement Moral et Civique	11
	3.3	L'Education aux Médias et à l'Information	11
	3.4	L'information documentaire en 6 ^{ème} (Info. Doc.)	12
4	Les	s parcours éducatifs	12
	4.1	Parcours avenir	13
	4.2	Parcours d'éducation artistiques et culturel (PEAC)	13
	4.3	Parcours Educatif de Santé	13
	4.4	Parcours citoyen	13
5	Les	s attestations et diplômes	13
	5.1	Le Diplôme National du Brevet (DNB)	13
	5.2	L'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)	13
	5.3	L'attestation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)	14
6	L'o	organisation de l'année en semestre	14
	6.1	Les objectifs	14
	6.2	Le découpage de l'année	14
7	Le	Projet d'établissement 2014-2018	15
7	Cla	asses sans note en sixième	15
8	Le	numérique éducatif au collège La foresterie	15

1 Les enseignements disciplinaires

1.1 Enseignements communs

Rappel des heures disciplinaires pour les enseignements communs :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique	3	3	3	3,5
LV1	4	3	3	3
LV2		2,5	2,5	2,5
Sciences de la Vie et de la Terre	1,5	1,5	1,5	1,5
Technologie	1,5	1,5	1,5	1,5
Physique-Chimie	1*	1,5	1,5	1,5
Arts plastiques	1	1	1	1
Education Musicale	1	1	1	1
EPS	4	3	3	3
TOTAL	26	26	26	26

^{*} décision du Conseil d'Administration, suite à l'avis du Conseil Pédagogique

Le Conseil d'administration n'a pas décidé de moduler les heures disciplinaires à l'intérieur des cycles.

1.2 Enseignements complémentaires

Rappel des textes officiels:

(arrêté du 19-5-2015 - J.O. du 20-5-2015 modifié par l'arrêté du 16-06-2017 - J.O. du 18-06-2017) :

Article 3 –

- I. Les contenus des enseignements complémentaires sont établis en fonction des objectifs de connaissances et de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes des cycles concernés.
- II. Les enseignements complémentaires prennent la forme de temps d'accompagnement personnalisé **ou** d'enseignements pratiques interdisciplinaires :
- a) l'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle ;
- b) les enseignements pratiques interdisciplinaires permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective. À l'issue du cycle 4, tout élève doit avoir bénéficié de chacune des formes d'enseignements complémentaires. Ces derniers contribuent, avec les autres enseignements, à la mise en œuvre du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours éducatif de santé ainsi que du parcours Avenir.

Article 4

La répartition entre les enseignements complémentaires est déterminée par l'établissement, en fonction des besoins des élèves accueillis et du projet pédagogique de l'établissement. Elle est identique pour tous les élèves d'un même niveau. Dans les collèges publics, cette répartition est fixée par le conseil d'administration après avis du conseil pédagogique. Dans les collèges privés sous contrat, cette répartition est fixée par le chef d'établissement en concertation avec les professeurs. Ces derniers sont informés par le chef d'établissement des suites de cette consultation.

1.2.1 L'accompagnement Personnalisé

Rappel des textes officiels (circulaire n° 2015-106 du 30-6-2015) :

L'accompagnement personnalisé concerne les élèves de tous les niveaux. Tenant compte des spécificités et des besoins de chaque élève, il est construit à partir du bilan préalable de ses besoins. Tous les élèves d'un même niveau de classe bénéficient du même nombre d'heures d'accompagnement personnalisé.

Toutes les disciplines d'enseignement peuvent contribuer à l'accompagnement personnalisé. Il est destiné à soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. Les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation, dans leurs champs de compétences respectifs, ont vocation à apporter leur expertise dans sa conception et à participer à sa mise en œuvre

L'accompagnement personnalisé prend des formes variées : approfondissement ou renforcement, développement des méthodes et outils pour apprendre, soutien, entraînement, remise à niveau. Quelles que soient les formes retenues, il repose sur les programmes d'enseignement, dans l'objectif de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment le domaine 2 « les méthodes et outils pour apprendre ».

En classe de sixième, les 3 heures d'accompagnement personnalisé ont pour objectif de faciliter la transition entre l'école et le collège, en rendant explicites les attendus du travail scolaire dans les différentes disciplines enseignées au collège et en conduisant tous les élèves à les maîtriser. On cherchera notamment à faire acquérir plus explicitement les méthodes nécessaires aux apprentissages : en lien avec les attendus des différentes disciplines, apprendre une leçon, faire des révisions, comprendre et rédiger un texte écrit, effectuer une recherche documentaire, organiser son travail personnel, etc.

Au cycle 4, les élèves bénéficient d'une heure à deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé. Il favorise, en classe de troisième, la construction de l'autonomie, dans la perspective de la poursuite d'études au lycée.

Les élèves peuvent être regroupés en fonction de leurs besoins, au sein de groupes dont la composition peut varier durant l'année. Des heures professeurs sont mobilisées pour la prise en charge des groupes.

Au collège La Foresterie, l'Accompagnement Personnalisé sera porté par les disciplines suivantes :

- Français
- Mathématiques
- Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique
- Anglais
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Technologie

La répartition des heures disciplinaires concernant l'A.P. est la suivante :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Total par semaine	3	2*	1*	1*
Français	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	0,5	0,5	0,5	0,5
Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique	0,5	0,5		
Anglais	0,5	0,5		
Sciences de la Vie et de la Terre	0,5	-	-	-
Technologie	0,5	-	-	-

^{*} décision du Conseil d'Administration, suite à l'avis du Conseil Pédagogique

Organisation pédagogique de l'A.P.

Toutes les heures d'A.P. seront affichées dans l'emploi du temps des élèves et des professeurs. Ces heures se feront en demie classe. Le professeur de la matière fera l'A.P. aux deux groupes de la classe dans la mesure du possible. Sinon, un autre professeur de la même discipline pourra intervenir en coenseignement ou en barrette sur la même heure d'AP.

○ Concernant l'A.P. en Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique en 6ème, il s'agira de mettre en place un co-enseignement avec la professeure documentaliste et le professeur de la matière (1 h en classe entière, une semaine sur deux)

Coût pour une structure de 21 divisions :

MEF		6ème	!		5ème	,		4ème)		3ème	!	
Nb de division		6			6			5			4		
	H. Disc.	Co-Enseig	Total heures	Coût sur l'autonomie									
Lettres classiques			0			0			0			0	0
Français	0.5	0.5	3	0.5	0.5	3	0.5	0.5	2.5	0.5	0.5	2	10.5
Mathématiques	0.5	0.5	3	0.5	0.5	3	0.5	0.5	2.5	0.5	0.5	2	10.5
Anglais	0.5	0.5	3	0.5	0.5	3			0			0	6
Allemand			0			0			0			0	0
Espagnol			0			0			0			0	0
Histoire-Géo	0.5		0	0.5	0.5	3			0			0	3
SVT	0.5	0.5	3			0			0			0	3
Physique Chimie			0			0			0			0	0
Technologie	0.5	0.5	3			0			0			0	3
Arts Plastiques			0			0			0			0	0
Educ. Musicale			0			0			0			0	0
EPS			0			0			0			0	0
Totaux	3	2.5	15	2	2	12	1	1	5	1	1	4	36

Compétences travaillées lors des AP sur tous les niveaux :

L'entrée choisie pour le projet d'AP du collège La Foresterie se fait par les compétences du socle commun (volet 2 de chaque programme disciplinaire).

A partir de ces compétences du socle choisies pour être travaillées lors des heures d'AP, les professeurs déterminent, en fonction de la progression pédagogique de leurs classes, les activités et situations d'apprentissages les plus appropriées.

L'ensemble des classes d'un cycle travaille les mêmes compétences. Une harmonisation des outils, des séquences et des activités peut être faite lors des heures de concertation disciplinaires.

En 6^{ème}: travail sur les consignes et les langages pour dire, communiquer et penser. Mise en place de consignes communes sur les méthodes de travail au collège: présentation des copies, travaux, devoirs, cahiers, clarification du vocabulaire employé dans les disciplines...

Compétences travaillées (cycle 3)	Français	Mathématiques	HG-EMC	Anglais	SVT	Technologie
Lire avec fluidité						
Traiter et s'approprier les informations (travail sur la lecture et l'écriture)						
Apprendre à utiliser les outils d'écriture numérique (traitement de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaire en ligne)						
Parler en prenant en compte son auditoire, participer à des échanges dans des situations diversifiées, adopter une attitude critique par rapport au langage produit						
Compréhension de consignes liées aux disciplines						
Utiliser les logiciels de calculs et d'initiation à la programmation						
Communiquer (vocabulaire, notions pour décrire une situation, exposer une argumentation)						
Expliquer une démarche ou un raisonnement, échanger						
Organiser son travail						
Rechercher des informations						
Découvrir le fonctionnement du CDI (avec la professeure documentaliste)						
Pratiquer différents langages en histoire et en géographie						
Coopérer et mutualiser						
Réagir et dialoguer						
Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère						
S'approprier les outils et des méthodes						
Adopter un comportement éthique et responsable						
S'approprier des langages						
Acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques						
Connaître l'organisation de l'environnement numérique et utiliser les différents périphériques et logiciels						

Pour les 5ème, 4ème et 3ème (seulement Français et Mathématiques) : Travail sur l'oral, le raisonnement, la modélisation et l'analyse. Les règles de progressivité des différents programmes disciplinaires permettent aux professeurs de choisir en fonction des niveaux les activités, les outils, les situations d'apprentissage les plus appropriées.

Compétences travaillées (cycle 4)	Français	Mathématiques	HG-EMC	Anglais
Comprendre et s'exprimer à l'oral				
Participer de façon constructive à des échanges oraux				
Construire les notions permettant l'analyse et la production des textes et des discours				
Réagir et dialoguer				
Mettre en voix son discours par la prononciation, l'intonation et la gestuelle adéquates.				
Prendre la parole pour raconter, décrire, expliquer, argumenter				
Analyser et comprendre un document				
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués				
Réaliser des productions graphiques, cartographique, audio-visuelle, diaporama				
Faire le lien entre le langage naturel et le langage algébrique. Distinguer des spécificités du langage mathématiques par rapport à la langue française.				
S'engager dans une démarche scientifique, observer, questionner, manipuler, expérimenter, émettre des hypothèses, chercher des exemples, simplifier, particulariser une situation, émettre une conjoncture.				
Modéliser				

1.2.2 Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

Proposition de répartition des thématiques d'établissement concernant les E.P.I.

Ces thématiques sont basées sur les thématiques proposées par le décret du 19 mai 2015 qui a été partiellement modifiée. Notamment sur les thématiques d'EPI qui ne sont plus imposées nationalement.

\rightarrow 5^{ème} (2 EPI soit 72 heures annuelles)

- Langues et cultures de l'antiquité (annuel, soit 1 heure par semaine)
- Corps, santé, bien-être et sécurité (annuel, soit 1 heure par semaine)

\rightarrow 4^{ème} (3 EPI soit 108 heures)

- Culture et création artistiques (36h)
- Information, communication, citoyenneté (36h)
- Langues et cultures étrangères (36h)

\rightarrow 3^{ème} (3 EPI soit 108 heures)

- Transition écologique et développement durable (36h)
- Monde économique et professionnel (36h)
- Sciences, technologie et société (36h)

Proposition de répartition des EPI dans les semestres.

L'organisation des EPI est décidée en Conseil Pédagogique. Sur une thématique, il peut y avoir 2 projets par classe (soit deux projets de 18h). Le Collège La Foresterie a fait le choix de ne pas multiplier le nombre de projets pour les élèves car ils feront les 8 thématiques sur les 3 ans.

<u>La thématique EPI Langues et Culture de l'Antiquité</u> sera assurée en co-enseignement avec d'autres professeurs des classes de 5^{ème} (4 heures de la dotation d'autonomie y seront consacrées pour le service du professeur de lettres-classiques sur les 6 classes de 5^{ème}).

Organisation pédagogique des E.P.I.

Le collège La Foresterie a décidé que les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires seraient organisés de manière à ce que chaque professeur apporte des éléments au projet en fonction de l'état d'avancement de la progression pédagogique de la classe. **Une concertation peut avoir lieu lors des conseils d'enseignements, des conseils pédagogiques ou des heures de concertation disciplinaires.** L'élève doit faire du lien entre les différentes disciplines afin de préparer la réalisation finale.

Les équipes pédagogiques détermineront s'il est nécessaire à certains moments de l'année, ou de manière plus régulière de consacrer quelques heures prises sur l'autonomie afin de mettre en place un co-enseignement.

- → Une fiche EPI est rédigée et présentée en Conseil Pédagogique pour validation.
- Des temps banalisés peuvent être mis en place à différents moments de l'année afin d'organiser les projets.

Projets et thèmes des E.P.I.

Niveau concerné	THEMATIQUES EPI	Projet (Titre EPI, Problématique)	Disciplines concernées	Type d'organisation	Parcours concernés	Réalisation/production finales
	Langues et cultures de l'antiquité (LCA)	Par Hercule, où est ma marmite? Ciel, où est ma cassette? Comment faire revivre, aujourd'hui, le théâtre classique grâce au théâtre antique?	Français Let. classiques Ed. musicale Documentation	Annuel	PEAC	Réécriture modernisée de L'Avare de Molière représentée sur scène (salle Mélusine).
5ème	Corps, santé, Bien-être et sécurité	Le corps à l'effort Comment bâtir un projet personnel en s'appuyant sur des connaissances cardio-respiratoires et des outils mathématiques ?	EPS SVT Maths	Semestriel S1	Parcours Santé	Une demi-journée banalisée en décembre Challenge Classe « les 20 km de la Foresterie » Relai par 2 ou 3 Double challenge : - meilleure prévision - meilleure réalisation A voir avec le service de restauration, ce jour-là, un menu adapté à l'effort demandé Demander aux élèves de choisir un nom par classe et de préparer leur dossard
	Corps, santé, Bien-être et sécurité	European teenager's Health campaign. Comment peut-on adapter une campagne de santé aux besoins des adolescents européens ?	Maths Anglais SVT	Semestriel S2	Parcours santé	Réalisation d'une campagne d'affichage à visée européenne, sujet: la santé des ados. Etapes importantes: * observer / comprendre comment fonctionne une campagne * questionner d'autres ados sur leurs habitudes * comprendre comment fonctionne le corps humain * analyser les réponses, les représenter grâce aux outils informatiques *cibler les besoins en fonction des réponses *construire la campagne d'affichage.
	Culture et création Artistique	La Bande dessinée en musique ou la musique en Bandes Dessinées?	Arts plastiques Ed. Musicale	Semestriel S2	PEAC	Partitions sous forme de BD et BD scénarisées par des onomatopées
	Culture et création artistiques	De l'œuvre traditionnelle à l'œuvre contemporaine. Une œuvre classique peut-elle aider à réaliser une création plus contemporaine ?	Arts plastiques Technologie Histoire-Géo	Semestriel S1	PEAC	Production d'élèves (images) numériques, exposition réelle (ou virtuelle, blog)
	Culture et création artistiques	A la vie, à l'amour sur les traces d'Orphée L'art peut-il exprimer, voire combler, l'absence de l'être aimé ?	Français Ed. Musicale Anglais	Semestriel S2	PEAC	Ecriture, réalisation et interprétation d'un projet musical en français et en anglais.
4ème	Information, communication citoyenneté	La Révolution et l'Empire: témoignages et héritages (entre réalité et fiction) La fiction peut-elle témoigner de la réalité?	Français Arts Plastiques Hist-géo Ed. musicale Espagnol	Semestriel S1	Parcours citoyen PEAC	Roman historique numérique illustré.
	Langues et cultures étrangères	La Foresterie : Rugby World Cup 2018 En quoi un sport d'origine anglo- saxonne (Rugby) peut-il fédérer un groupe ?	Anglais EPS	Semestriel S2	PEAC Parcours santé	- Coupe du monde de rugby (tournoi) pour toutes les classes de 4èmes (demi-journée banalisée)
	Langues et cultures étrangères	L'immigration irlandaise au 19ème siècle. Comprendre l'immigration irlandaise au 19e siècle aux Etats- Unis.	Anglais Hist-géo	Semestriel S2	PEAC	Ecriture de pages de journal intime d'immigrés irlandais.

	Transition écologique et développement durable	Des pubs pour sauver la planète. Comment analyser, exploiter et utiliser les données scientifiques pour construire une argumentation commerciale concernant les énergies à destination des particuliers ?	SVT Français Maths	Semestriel S2	Parcours citoyen	- création d'un simulateur (calculs en fonction de l'habitation du particulier, base de données, tableur) - utilisation du studio de Webradio et du logiciel audacity pour la mise en forme du spot publicitaire - diffusion sur e-lyco.
	Transition écologique et développement durable	Développement durable et énergies La prise en compte du développement durable dans la production et l'usage des énergies et ressources naturelles.	PhyChimie Documentation	Annuel	Parcours citoyen Parcours Santé	- Fiches de suivis de type cahier de bord - diaporama co-évalué + oraux + écrits
3ème	Monde économique et professionnel	Le stage en entreprise Comment découvrir le monde professionnel à partir d'un stage ?	Technologie Hist-Géo	Annuel	Parcours avenir	stage d'observation en milieu professionnel + Rapport de stage numérique
	Sciences, technologie et société	Crime au collège Quels sont les moyens utilisés par les SVT et les mathématiques pour élucider une affaire criminelle à travers la langue anglaise ?	SVT Mathématiques Anglais	Semestriel S1	Parcours avenir	Réalisation d'un story-board (BD) en anglais pour expliquer les étapes d'élucidation de l'enquête et rédaction d'un rapport d'enquête destiné à la justice anglaise.
	Sciences, technologie et société	L'immunologie en musique. (conte musical) Imaginer un conte musical à partir des différentes étapes des réactions immunitaires (actions des globules blancs, des anticorps, des bactéries, des virus et des mesures d'hygiène)	SVT Education musicale	Semestriel S2	Parcours santé	Diffusion d'un conte musical sur E-Lyco (utilisation du studio Webradio et du logiciel Audacity pour la mise en forme du conte)

Mise en valeur des EPI dans l'emploi du temps des élèves

Les E.P.I. sont identifiés sur les emplois du temps des élèves et des professeurs, notamment s'il y a des co-enseignements à l'année.

1.3 Enseignements facultatifs

Le collège La Foresterie a décidé de mettre en œuvre l'enseignement facultatif de Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) sur le cycle 4. Il s'agit d'un enseignement de complément à l'EPI LCA qui est enseigné a été est déposé auprès du rectorat de Nantes à la CARDIE (Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation). Cette expérimentation (le grec en 5ème) est suivie par un inspecteur pédagogique régional et évaluée régulièrement.

L'organisation décidée en conseil d'administration sera la suivante :

- 1 heure par semaine de grec ancien en 5^{ème}
- 2 heures par semaine de latin en 4^{ème}
- 2 heures par semaine de latin en 3^{ème}

Les élèves volontaires pourront choisir, en fin de 6ème, de faire cet enseignement facultatif suite à la présentation en classe de 6ème sur une séance d'initiation au grec. L'EPI LCA portant essentiellement sur la langue et la culture latine, cela permettra aux élèves de choisir en fin de 5ème de commencer l'enseignement du latin pour l'année de 4ème et de 3ème.

Les élèves désirant commencer l'enseignement en 4^{ème} ou en 3^{ème} en auront la possibilité, mais il serait préférable que les élèves qui commencent le latin en 4^{ème} s'engagent jusqu'à la fin du cycle.

Cet enseignement est valorisé par une bonification de points pour l'obtention du DNB en fin de 3ème. (10 points si les objectifs sont atteints ou 20 points si les objectifs sont dépassés)

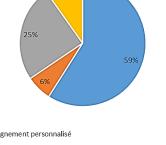
Répartition de la dotation complémentaire d'autonomie 1.4

La dotation complémentaire d'autonomie est de 3h par division en 2017-2018.

Pour 21 divisions la dotation complémentaire du collège La Foresterie est de 63h.

La répartition des heures proposée en Conseil Pédagogique et validée en Conseil d'Administration est la suivante :

Type d'enseignement	Nb d'heures
Accompagnement personnalisé	36
Enseignement Pratiques Interdisciplinaires	4
Autres projets (groupes de langues,	
dédoublements en sciences, chorale)	15
Enseignement de complément LCA	6
Total	61



 Accompagnement personnalisé 61

Autres projets (groupes de langues, dédoublements en sciences, chorale)

Enseignement de complément LCA

Langues vivantes proposées

2.1 Classe bilangue Anglais-Allemand

Dans le cadre du maintien d'une bilangue en Allemand, il est proposé aux élèves de pratiquer l'allemand dès la 6^{ème} à raison de 3 heures par semaine. Ces élèves n'auront donc que 3 heures d'anglais par semaine au lieu de 4. Ce qui porte l'enseignement des langues vivantes étrangères à 6 heures par semaine au lieu de 4 h.

Les élèves concernés auront donc 28 heures de cours par semaine dans leur emploi du temps.

2.2 La Langue vivante 1 – LV1 : l'anglais

Tous les élèves du collège font LV1 anglais car cette langue est pratiquée depuis le début du cycle 2 dans les écoles primaires du secteur dépendant du collège La Foresterie.

2.3 Les langues vivantes 2 – LV2

Le collège La Foresterie propose deux langues vivantes 2 :

- l'espagnol
- L'allemand

La deuxième langue vivante est choisie en fin de 6^{ème} après une présentation dans les classes par les professeurs des deux disciplines. Les élèves ne peuvent pas changer de langues vivantes 2 pendant l'ensemble du cycle 4.

3 Les heures transdisciplinaires

3.1 Les heures de vie de classe

Les heures de vie de classe sont au nombre de 10 par an et par classe. Ces heures sont animées par les professeurs principaux. Elles peuvent donner lieu à :

- Distribution de documents administratifs, points sur le fonctionnement de la classe.
- Préparation des conseils de classe et bilan après les conseils
- Préparation du parcours Avenir et notamment l'orientation post 3^{ème}
- Intervention du CPE, de l'infirmière, Assistante sociale ou de la direction sur des problématiques liées à l'ambiance de la classe, le parcours citoyen ou de santé.

Les heures de vie de classe sont identifiées sur l'emploi du temps des élèves et des professeurs. Elles sont programmées à raison d'une semaine sur deux par défaut sur une séquence d'une heure (soit 18 séances possibles). Le professeur principal informe les élèves et la vie scolaire des séances maintenues et annulées en le faisant noter sur le carnet de liaison.

3.2 L'enseignement Moral et Civique

L'Enseignement Moral et Civique est enseigné de manière transdisciplinaire. Un programme spécifique existe sur les cycles 3 et 4.

Lors des conseils école-collège (pour le cycle 3) et des conseils pédagogiques (pour le cycle 4) : une répartition des connaissances, capacités et attitudes a été faite en fonction des niveaux et des matières. Une information sera portée à la connaissance des familles et de l'ensemble des professeurs.

L'Enseignement Moral et Civique a une continuité dans les programmes du lycée. Il participe à la mise en œuvre du parcours citoyen.

3.3 L'Education aux Médias et à l'Information

L'Education aux Médias et à l'Information est l'affaire de tous les professeurs. Les compétences sont détaillées dans la dernière partie des programmes du cycle 4.

Les programmes disciplinaires du cycle 4 indiquent les tâches qui peuvent être réalisées dans ce cadre.

Les outils du collège pour travailler sur l'E.M.I.:

- Le CDI : ressources documentaires numérique et papier en grand nombre
- La Webradio est à disposition de l'ensemble de l'équipe pédagogique en salle B11.
- Du matériel vidéo numérique performant (caméscope numérique, logiciel de montage, stabilisateurs d'image ...)
- L'E.N.T. E-Lyco (Espace Numérique de Travail) et ses espaces de travail collaboratif
- L'application Pearltrees qui permet d'organiser et partager des contenus numériques entre les enseignants et les élèves
- La page Facebook et Tweeter du collège

L'E.M.I. participe à la validation des domaines du socle.

3.4 L'information documentaire en 6^{ème} (Info. Doc.)

Le collège La Foresterie souhaite maintenir le fonctionnement de l'information documentaire (ex I.R.D.) réalisée par la Professeur-documentaliste pour tous les élèves de 6ème.

A raison de 18 heures par an les élèves sont au CDI en demi-classe avec la Professeure-documentaliste afin d'être formés aux techniques de recherche documentaire, être sensibilisés au fonctionnement du CDI et avoir une présentation des différents types de documents du CDI.

Ces heures sont placées en parallèle des heures de permanence des élèves et ne sont pas considérées comme des cours d'enseignement disciplinaire et sont donc hors du calcul des 26 heures de cours hebdomadaires maximum.

La professeure-documentaliste prend donc en alternance une semaine sur deux la moitié de la classe au CDI pour réaliser le projet lié à l'information documentaire qui est annexé au projet documentaire de l'établissement et dont le bilan est fait annuellement dans le compte-rendu annuel du fonctionnement pédagogique.

4 Les parcours éducatifs

Les différentes actions pédagogiques et interventions auprès des élèves participent à la mise en œuvre des différents parcours. Les élèves doivent tout au long de leur scolarité faire du lien entre enseignements, activités périscolaires et extra-scolaires. Il existe 4 parcours de l'école primaire au lycée. Ils peuvent faire l'objet du choix des élèves pour l'oral du DNB en fin de 3ème. Les élèves du collège La foresterie pourront suivre et garder des traces de leurs parcours avec l'application **FOLIOS** et par l'application **PEARTREES.** (Accessibles par e-lyco)









4.1 Parcours avenir

Texte officiel : Arrêté du 1er juillet 2015 - JO du 7 juillet 2015

4.2 Parcours d'éducation artistiques et culturel (PEAC)

Texte officiel: Arrêté du 1er juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle (JO du

7 juillet 2015)

Texte officiel: Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016

4.3 Parcours Educatif de Santé

Texte officiel: circulaire n°2016-008 du 28/01/2016:

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/02/cir_40508.pdf

4.4 Parcours citoyen

Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 relative au parcours citoyen de l'élève : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103533

5 Les attestations et diplômes

5.1 Le Diplôme National du Brevet (DNB)

Le DNB est validé en fonction des évaluations de compétences du socle commun et sur les 3 épreuves terminales écrites et orales :

- Epreuve 1 (2 heures + 1 heures) : **Mathématiques et Sciences** (2 matières tirées au sort parmi SVT, Technologie et Physique-Chimie)
- Epreuve 2 (3 heures + 2 heures) : Français- Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique
- Epreuve 3 (15 minutes): **Oral sur les EPI et/ou les parcours** (10 minutes d'exposé et 5 minutes d'entretien)

Le Collège La Foresterie met en place <u>une fois par an</u> en 3^{ème} un examen Blanc afin que les élèves puissent se mettre en conditions réelles d'examen.

Il est aussi proposé <u>un examen blanc sur l'oral d'EPI et des parcours</u>, afin d'évaluer les prestations orales face à un jury de professeurs en conditions réelles.

5.2 L'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

<u>Pour l'ASSR 1</u>: le collège met en place une journée de formation en 5ème sur la piste d'éducation routière d'Arnage (partie pratique : conduite d'un deux-roues motorisé ou vélo et partie théorique : préparation à l'examen de fin d'année). Cette journée a lieu dans le courant du mois de mai de l'année de 5ème.

<u>Pour l'ASSR 2</u>: Depuis l'année 2016-2017, le collège met en place une intervention de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière et faire un entrainement à l'épreuve écrite. Le collège met à disposition sur son site internet des ressources à consulter tout au long

de l'année afin que les élèves se préparent à passer l'examen écrit en fin d'année de 3ème. Le Professeur principal se charge dans l'année de rappeler et de présenter l'espace dédié à cet effet sur E-Lyco.

5.3 L'attestation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Cette formation est proposée aux élèves délégués de classes et aux élèves volontaires de 4^{ème} et 3^{ème}. Elle se déroule sur 9 heures (3 fois 3 heures d'intervention sur les heures de cours).

6 L'organisation de l'année en semestre

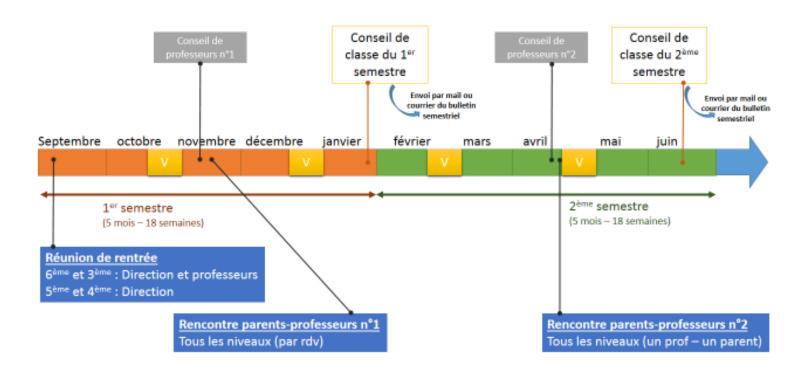
6.1 Les objectifs

L'objectif premier du découpage en semestre est de ralentir le rythme du collège (2 périodes de 18 semaines au lieu de 3 de 12 semaines)

Cette organisation permet de placer 4 moments dans l'année où l'équipe pédagogique fait le point sur les élèves au lieu de 3 auparavant.

D'un point de vue pédagogique, les enseignants qui ont une heure ou une heure et demie dans la semaine avec les élèves peuvent faire davantage d'évaluations sur la période et donc la moyenne de la matière correspond mieux au niveau d'acquisition de l'élève.

6.2 Le découpage de l'année



7 Le Projet d'établissement 2014-2018

Le projet d'établissement sert de guide et pose les objectifs pédagogiques du collège La Foresterie pour la période 2014-2018. Il a été adopté en septembre 2014 avant la mise en place de la réforme du collège mais reste d'actualité.

Le tableau ci-dessous rappelle les 4 axes et les objectifs principaux. Les actions du projet pédagogique présenté dans ce document s'inscrivent dans le cadre de ces 4 axes.

Axe n°1 : Vivre ensemble au collège et rendre autonome les élèves ⇒ Agir dans le respect de soi, des autres et de	Axe n°2 : Prendre en compte la diversité des élèves afin de les faire réussir ⇒ Prévention
l'environnement ⇒ Développer le sensibilité et la confiance en soi ⇒ Agir en sécurité	 ⇒ Personnalisation ⇒ Ambition scolaire
Axe n° 3 : Ouvrir le collège sur la culture et le monde professionnel	Axe n° 4 : Accompagner l'évolution de l'établissement en fonction de ses besoins

7 Classes sans note en sixième

Depuis la rentrée 2016, le collège La Foresterie a décidé de n'évaluer les élèves de sixièmes que par compétences afin de maintenir une continuité dans l'évaluation tout au cours du cycle 3 qui va du CM 1 à la fin de la sixième et de limiter les difficultés éventuelles d'adaptation des nouveaux élèves de sixième.

Les compétences seront évaluées selon l'échelle définie pour le DNB :

- Acquisition insuffisante
- Acquisition fragile
- Acquisition satisfaisante
- Très bonne acquisition

Les autres niveaux du cycle 4 sont évalués par les notes et les compétences.

8 Le numérique éducatif au collège La foresterie

Depuis septembre 2015, le collège bénéficie du dispositif « collège performant – volet numérique » du Conseil Départemental, qui permet d'avoir un équipement informatique performant, unifié sur l'ensemble de l'établissement et avec du matériel dit « innovant » tel qu'un équipement en tablettes numériques (32 tablettes), deux valises de baladodiffusion (32 baladeurs numériques), de vidéoprojecteurs interactifs (10 salles équipées), de visualiseurs portatifs pour les démonstrations avec les élèves (8 visualiseurs).

Par ailleurs, depuis la rentrée 2016, l'équipe pédagogique a fait le choix d'utiliser des **manuels numériques qui sont consultables en ligne** par internet en passant par e-lyco. Cependant des manuels papiers sont en classe afin de pouvoir faire de la pédagogie différenciés ou des travaux de groupes en fonction des besoins pédagogiques.

Pour la rentrée 2017, après avoir expérimenté **l'application PEARLTREE** en fin d'année précédente, nous allons généraliser l'utilisation de cette plateforme internet qui permet l'agrégation de contenu numérique d'internet ou bien de ressources créées par les professeurs ou les élèves. C'est une nouvelle démarche visant à organiser le contenu numérique des enseignements et pour les élèves de garder un trace sur plusieurs années. L'objectif est aussi de réduite la consommation en papier et en manuel numérique.

En parallèle de ce changement de pratique d'enseignement avec de nouveaux supports numériques, le collège dans le cadre du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen fait de la **prévention** sur les risques et les dangers lié à internet, dans le cadre de **l'éducation au média et à l'information (EMI)**, les professeurs apprennent aux élèves à chercher, trier et vérifier les informations qui proviennent des outils numériques.

Afin de ne pas créer de « rupture numérique » liées aux différences « sociales », le collège met à disposition la salle multimédia aux élèves entre 13h et 14h et propose d'utiliser les tablettes numériques en permanence afin que les élèves qui ne bénéficient pas de connexion à haut débit ou de matériel performant puissent travailler au collège plutôt qu'à la maison. Un accompagnement des parents sera mis en place dès la rentrée 2017, en soirée une ou deux fois par an, pour aider à la création de compte, l'utilisation de l'ENT e-lyco.